



Pas de Caravelle avec des bouts de ficelle !

Pendant une année, avec la Caravelle des Droits des Femmes et l'implication de centaines de femmes, **Vie Féminine** a été à la rencontre d'autres femmes dans l'espace public pour les informer et les renforcer sur leurs droits. La Caravelle, c'est 6000 femmes touchées, 176 ateliers organisés, 135 étapes, 70 villes et villages traversés, des ateliers thématiques, des permanences juridiques, des projets créatifs, des actions collectives dans l'espace public, des interpellations politiques, des stands d'information et des moments conviviaux. Sans moyens, cela n'aurait pas été possible.



Photo © 2014 Marie-Françoise Plissart

Votre soutien est essentiel pour nous permettre de poursuivre la mobilisation sur les droits des femmes. Droits devant !

Soutenez nos projets!

En faisant un don :

- Par virement sur le compte **BE 03 7995 5001 7684** (BIC : GKCCBEBB) de Vie Féminine, 111 rue de la Poste à 1030 Bruxelles.
- Pour inscrire votre engagement dans la durée, remettez à votre organisme financier un formulaire d'ordre permanent.
- Les **dons de plus de 40 euros** sont **déductibles fiscalement**.

En devenant membre :

- En versant la cotisation de **24 euros pour un an** sur le compte **BE 33 7775 99583146** (BIC : GKCCBEBB) avec la communication « adhésion + votre prénom et votre nom » ou en ligne sur le site de [Vie Féminine](http://www.viefeminine.be)

En savoir plus sur nos projets ? www.viefeminine.be